

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	0207289295
Type d'institution	Commune
Nom de l'institution	Jurbise
Période de reporting	2018

	Nombre de réunions
Conseil Communal	10
Collège Communal	49
Commission des finances	2
Commission consultative pour l'aménagement du territoire et la mobilité - CCATM	5
Commission paritaire locale de l'Enseignement - COPALOC	0

Membres du Conseil

Fonction ⁵	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute ⁷	Détail de la rémunération et des avantages ⁸	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle (pour les rémunérations : voir ci-dessous)	Pourcentage de participation aux réunions ⁹ - mandature 2012-2018	Pourcentage de participation aux réunions ¹⁰ - mandature 2018-2024
Présidente du Conseil	GALANT Jacqueline	0	Sans objet	Sans objet	Zone police Zone secours CCATM Commission finances COPALOC Aucune rémunération	Conseil : 100 % Collège : 100 % CCATM : 25% Commission finances : 100 % Total : 95 %	
Bourgmestre et Présidente du Collège	GALANT Jacqueline	61.846,32 €	Rémunération bourgmestre	Sans objet			
Echevin	CAULIER Guy	36.891,74 €	Rémunération échevin	Sans objet	Commission finances Haute Senne Logement CHU Mons-Borinage CISCM	Conseil : 90 % Collège : 96 % Commission finances : 100 % Total : 95 %	

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

⁷ La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus, pour l'ensemble des réunions des différents organes de gestion. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁸ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

⁹ Pourcentage total de participation à l'ensemble des réunions auxquelles chaque personne renseignée est tenue de participer.

¹⁰ Pourcentage total de participation à l'ensemble des réunions auxquelles chaque personne renseignée est tenue de participer.

					COPALOC Aucune rémunération	
Echevin	HORNY Daniel	36.397,59 €	Rémunération échevin	Sans objet	Sans objet	Conseil : 100 % Collège : 88 % Total : 90 %
Echevin	DESMET- CULQUIN Brigitte	36.891,74 €	Rémunération échevin	Sans objet	Commission finances CISCM Maison du Tourisme de Mons COPALOC (suppléante) Aucune rémunération	Conseil : 100 % Collège : 98 % Commission finances : 100 % Total : 98 %
Echevin	D'HAESE- LEURIDANT Mireille	36.891,74 €	Rémunération échevin	Sans objet	Sans objet	Conseil : 90 % Collège : 73 % Total : 76 %
Echevin	HOTTON- VANDERBECQ Stéphanie	2.920,45 €	Rémunération échevin	Sans objet	Sans objet	Conseil : 100 % Collège : 100% Total : 100 %
Echevin	PELERIEAU Jonathan	2.920,45 €	Rémunération échevin	Sans objet	Sans objet	Conseil : 100 % Collège : 100% Total : 100 %
Président CPAS	CHANOINE Vincent	0 (à charge du CPAS)	Sans objet	Sans objet	Commission finances COPALOC Aucune rémunération	Conseil : 100 % Collège : 94 % Commission finances : 100 % Total : 95 %
Conseiller(ère)	DUBOIS Guy	426,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Commission finances	Conseil : 100 %

					HYGEA Haute Senne Logement CHU Mons- Borinage ALE de Jurbise Société Terrienne de Crédit social du Hainaut COPALOC	Commission finances : 100% Total : 100 %	
Conseiller(ère)	MOULIN- STALPAERT Pascale	525,50 €	Jetons de présence	Sans objet	Commission finances CCATM (suppléante) IMIO ALE de Jurbise Haute Senne Logement Zone de police COPALOC	Conseil : 100 % Commission finances : 50 % CCATM : 100 % Total : 94 %	
Conseiller(ère)	POTTIEZ Pierre	450,00 €	Jetons de présence	Sans objet	COPALOC (suppléant)	Conseil : 90 % Total : 90 %	
Conseiller(ère)	HALLOT Jean- Pierre	426 €	Jetons de présence	Sans objet	Commission finances CCATM Haute Senne Logement (administrateur) Maison du Tourisme de	Conseil : 87 % Commission finances : 100% CCATM : 80 % Total : 86 %	

					Mons (administrateur) Société terrienne de Crédit social du Hainaut ORES Assets Zone de police	
Conseiller(ère)	VANDERKEL Annick	0,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Sans objet	Conseil : 0% Total : 0 %
Conseiller(ère)	BREUSE Eddy	300,00 €	Jetons de présence	Sans objet	IGRETEC IPFH Zone de police	Conseil : 75 % Total : 75 %
Conseiller(ère)	SENECAUT Manuella	513,00 €	Jetons de présence	Sans objet	CISCM CHU Mons- Borinage Zone de police Société terrienne de Crédit social du Hainaut HYGEA	Conseil : 100 % Commission des finances : 50 % Total : 91 %
Conseiller(ère)	DELPUTTE Francine	463	Jetons de présence	Sans objet	Commission finances Contrat Rivière Dendre CISCM CHU Mons- Borinage IGRETEC IPFH Zone de police COPALOC	Conseil : 90 % Commission finances : 50 % Total : 83 %

Conseiller(ère)	DECAMPS Philippe	250	Jetons de présence	Sans objet	Zone de police	Conseil : 62 % Total : 62 %	
Conseiller(ère)	DELHAYE Joël	513	Jetons de présence	Sans objet	Commission finances Zone de police IDEA IDETA Haute Senne Logement	Conseil : 100 % Commission finances : 50 % Total : 91 %	
Conseiller(ère)	DEMOUSTIER Adrien	313,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Commission finances Zone de police CHU Mons-Borinage (administrateur) IMIO IDEA HYGEA IGRETEC IPFH IDETA CISCM	Conseil : 75 % Commission finances : 50 % Total : 70 %	
Conseiller(ère)	DESSILLY Vincent	463,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Commission finances CCATM (suppléant) Zone de police IMIO HYGEA IGRETEC IPFH IDETA	Conseil : 90 % Commission finances : 50 % CCATM : 0 % Total : 59 %	

					ORES Assets ALE de Jurbise Société terrienne de Crédit social du Hainaut SWDE IDEA	
Conseiller(ère)	DECOSTER Christa	463,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Commission finances CPAS CISCM (administratrice) CHU Mons- Borinage IDEA IDETA ORES Assets Société terrienne de Crédit social du Hainaut	Conseil : 90 % Commission finances : 50 % Total : 83 %
Conseiller(ère)	EGELS Emmanuel	501,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Commission finances CCATM Zone de police IMIO IDEA HYGEA IGRETEC IPFH IDETA ORES Assets	Conseil : 90% Commission finances : 100% CCATM : 40 % Total : 76 %

					COPALOC (suppléant)		
Conseiller(ère)	PETIT Nathalie	250,00 €	Jetons de présence	Sans objet	HYGEA ORES Assets	Conseil : 62% Total : 62 %	Sans objet
Conseiller(ère)	DANNEAU Frédéric	100,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Sans objet		Conseil : 100 % Total : 100 %
Conseiller(ère)	LEURIDENT Christophe	50,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Sans objet		Conseil : 50 % Total : 50 %
Conseiller(ère)	NELIS Caroline	100,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Sans objet		Conseil : 100 % Total : 100 %
Conseiller(ère)	WAYEMBERGH Pierre	100,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Sans objet		Conseil : 100 % Total : 100 %
Conseiller(ère)	AUQUIERE Eric	100,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Sans objet		Conseil : 100 % Total : 100 %
Conseiller(ère)	CARION Mélanie	100,00 €	Jetons de présence	Sans objet	Sans objet		Conseil : 100 % Total : 100 %

Montant des différents jetons de présence potentiels (montants bruts/séance) :

- Conseil communal : 50 €
- Conseil du CPAS : 50 €
- Commission des finances : 13 €
- CCATM : 12,50 € en tant que membre, 25 € pour le Président
- COPALOC : pas de rémunération
- Zone de police : 75€
- Zone de secours : pas de rémunération
- CHU Mons-Borinage : 202,57 € en tant qu'administrateur, pas de rémunération en tant que délégué
- Haute Senne Logement : 110,34 € en tant qu'administrateur, pas de rémunération en tant que délégué
- Centre Intercommunal de Santé des Cantons de Mons-Borinage (CISCM) : 144,67 € en tant qu'administrateur, pas de rémunération en tant que délégué
- Maison du Tourisme de Mons : pas de rémunération

- HYGEA : 150 € en tant qu'administrateur, pas de rémunération en tant que délégué
- Agence locale pour l'emploi (ALE) de Jurbise : 34,36 €
- Société Terrienne de Crédit social du Hainaut : pas de rémunération en tant que délégué
- IGRETEC : pas de rémunération en tant que délégué
- Intercommunale Pure de Financement du Hainaut (IPFH) : pas de rémunération en tant que délégué
- Contrat Rivière Dendre : pas de rémunération
- IMIO : pas de rémunération en tant que délégué
- IDEA : 150 € en tant qu'administrateur, pas de rémunération en tant que délégué
- IDETA : pas de rémunération en tant que délégué
- SWDE : 180 € en tant qu'administrateur